

CONFERENCE SUR LE CINQUANTENAIRE DE L'ARMEE BURKINABE

***Thème : « la place et le rôle des anciens combattants
(1914-18 et 1939-45) dans les luttes pour
l'Indépendance politique du Burkina Faso »***

Ouagadougou, 23 août 2010

Par Pr Basile L. GUISSOU
Directeur de Recherche
INSS/CNRST Ouaga

Introduction : un témoignage édifiant

Le colonel à la retraite Félix Tiemtarboum, ancien ministre dans son exposé du 3 août 2010, dans le cadre de ce cinquantenaire de notre armée nationale, a livré des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. Pour créer l'armée voltaïque en 1960, il fallait 500 soldats, tous recrutés dans les rangs de l'armée française. Il se trouve qu'il y avait 20 000 soldats voltaïques à l'époque. Ce témoignage seul est édifiant. Il nous permet une évaluation réelle du nombre impressionnant (de voltaïques d'hier et burkinabé aujourd'hui) qui ont combattu au sein des troupes coloniales françaises entre 1914 et 1960. C'est-à-dire, au cours des deux (2) guerres contre l'Allemagne (1914-1918 et 1939-1945) et sur les fronts de la guerre d'Indochine et d'Algérie entre autres.

Selon le journal « Jeune Afrique » n°2583 du 11 au 17 juillet 2010, page 32, l'armée burkinabé compte actuellement 10 800 hommes et femmes. Seule l'armée tchadienne compte 25 350 hommes sur les 14 pays de l'ex AOF/AEF et Madagascar. Aucune autre armée n'atteint les 20 000

hommes. Le rapport Liger ¹ avance les chiffres suivants pour la colonie de Haute-Volta : 5010 vétérans de 1914-1918 et 26031 pour les vétérans de 1939-1945. Pour les familles des décédés, elles sont 1524.

Concernant la période qui nous intéresse à savoir la période d'avant 1960, il faut déplorer l'absence presque totale d'archives, de livres, de témoignages écrits, de photos, films ou autres. Ce qui existe, ce sont les versions des vainqueurs. Professeur Bakari Kamian² compte 309.000 soldats africains au total dans l'armée française. Or, je cite chaque fois Joseph Ki-Zerbo qui enseigne que le récit de la chasse n'est pas la même, selon que c'est le chasseur ou le gibier qui raconte ».

D'aucuns affirment que l'Histoire est toujours l'histoire écrite par les vainqueurs. Personnellement, en tant que chercheur, c'est avec les deux versions (celles du vainqueur et du vaincu) qui se complètent ou qui se contredisent, que l'historien chercheur peut écrire l'histoire avec son objectivité de professionnel et de scientifique.

Ceci dit quel rôle et quelle place, les dits « tirailleurs sénégalais » (soldats africains), ont occupé dans les luttes des peuples colonisés pour arracher l'Indépendance en 1960 ?

Nous ne parlerons donc ici que des soldats issus de l'armée coloniale française. Sinon par exemple, les sofas ou soldats de l'Almamy Samori Touré et guerriers bwabas du Burkina ont été des combattants anticolonialistes face aux troupes françaises (1885-1916).

¹ Liger, Rapport de fin de mission en AOF Dakar, 13 juillet 1950. Archives nationales du Sénégal. Cote 4D175 144.

² Kamian, B. 2001. Des tranchées de Verdun à l'église Saint Bernard. 80 000 combattants maliens au secours de la France. 1914-18 et 1939-45. Editions Karthala. Paris (France).

L'exposé est divisé en deux (2) parties avec cette introduction et sa conclusion. Les deux parties concernent l'action anticolonialiste hors d'Afrique et l'action en Afrique et au Burkina.

Première partie : « la guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens » disait Clausewitch³

La conquête coloniale a été et reste une guerre. Huit (8) armées européennes ont « pénétré » le continent africain après la fameuse conférence de Berlin en 1885 pour se tailler des « possessions », avant d'en faire des territoires coloniaux : la France, l'Italie, la Hollande, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, l'Espagne et la Grande Bretagne. L'Afrique, c'est un vaste territoire de 30,3 millions de km², déclarée « propriété » d'une Europe de 3,2 millions de km². C'est la puissance militaire qui a fait la différence. Les peuples africains ont résisté et résistent de mille et une manière, par les armes, par les révoltes, par les ruses, les refus voilés, les silences, les fausses soumissions, jusqu'à nos jours. Mais, c'est une question de stratégie globale de vision, d'organisation et de construction sur le long terme qui reste posée.

Ibrahima Baba Kaké⁴ écrit que : « la première phase de la lutte, en Afrique noire, a consisté en un effort systématique de réaffirmation et de prise de conscience d'une réalité nationale. A cet égard, la condition faite aux peuples noirs d'Afrique introduisait, sur le continent même, et en dépit de l'identité du fait colonial, une différence réelle entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara. Dans cette dernière, tout a été brisé, les anciens Etats broyés, les ethnies morcelées,, la personnalité

³ L. Von Clausewitch in « de la guerre »

⁴ Kaké B.I. 1985 in « la décolonisation de l'Afrique vue par des Africains » L'Harmattan. Paris (France) P.22-23

nationale des africains noirs niée. On a voulu faire de l'Afrique une sous-Europe (SPN).

Mais, où commence la revendication politique, à quelle date faut-il fixer un point de départ ? Faut-il remonter à l'entreprise de réhabilitation culturelle de l'homme noir que mènent les groupes de « Légitime défense », puis « l'Etudiant noir » en France, en 1932 ? On peut se demander s'il ne conviendrait pas de commencer par les congrès panafricains et, d'abord, par celui de 1919, réuni à Paris sur l'initiative de W.E.B. Du Bois. Les quatre congrès réunis de 1919 à 1927 et auxquels l'Afrique fut représentée ont mis l'accent sur la réalisation de réformes tendant à pallier les injustices les plus criantes de l'ordre colonial ».

Parmi les figures tranchantes des premiers militants anticolonialistes africains que Ibrahima Baba Kaké cite, nous retrouvons deux (2) des anciens militaires dont un ancien étudiant en droit devenu avocat à Paris descendant du Roi Béhanzin du côté de sa mère.

Qui sont ces trois africains ?

1) Lamine Senghor, « est né en 1889 à Kaolack au Sénégal. Il est recruté comme tirailleur au début de la grande guerre et fait son service militaire en France (1915-1919). Démobilisé en 1919, il retourne au Sénégal et revient à Paris en 1922. Il suit des cours à la Sorbonne et commence à s'intéresser à la politique. Il s'inscrit au Parti communiste français naissant (1921). A cette date, il entre dans la « Ligue » de Touvalou. Il s'oppose farouchement à la politique d'assimilation de Blaise Diagne. En 1925, Touvalou est arrêté et Lamine Senghor lui succède à la tête de la « Ligue ». La ligue avait un organe « La Race nègre » qui exposait les idées politiques des

Noirs de la diaspora vivant à Paris. Le colonialisme y était fréquemment condamné ;Lamine Senghor se distinguait par la violence de ses écrits contre le colonialisme.... Lamine Senghor est l'auteur d'un ouvrage, « La violation d'un pays », avec une préface de Paul Vaillant-Couturier. Le personnage central, Diagne Dégout, au nom évocateur, symbolise l'éternel agent intermédiaire entre le colonisateur et le colonisé.

Mars 1927 : Lamine Senghor est arrêté à Cannes, emprisonné à Draguignan... il sera l'objet d'une stricte surveillance de la police jusqu'à sa mort au cours de cette même année 1927 ».

2) Touvalou Quenum

Selon Ibrahima Baba Kaké, Georges T. Sylla et les autres auteurs des communications au colloque du 14 décembre 1985 à Paris sur « la décolonisation vue par des africains », Touvalou Quenum est né le 25 avril 1877 à Porto Novo (actuel Bénin). Ibrahima Baba Kaké précise que : « Descendant du roi Béhanzin du côté de sa mère... Elevé en Europe et parlant couramment français, allemand et anglais, il étudia le droit à Bordeaux où il obtient sa licence puis s'installa comme avocat à Paris. A la déclaration de la première guerre, Tovalou s'engagea dans l'armée française et combattit à Douaumont et à Verdun. Après la guerre, il reste très choyé dans la haute société française, mais il lui fut impossible d'oublier qu'il appartenait à la famille de Béhanzin, déposé et exilé par les français...

C'est à partir de 1921 que Tovalou va résolument s'engager dans le combat politique. Il se rapproche du PCF et entretient des liens avec Marcus Garvey. Il fait parvenir des exemplaires de la revue Negro World

au Dahomey par l'intermédiaire de l'un de ses fils. En 1924, Touvalou fonde à Paris « la ligue de défense de la Race Noire » et crée le journal « Les continents ». Ce journal dénonçait en des termes particulièrement vigoureux l'oppression coloniale.

La ligue prônait l'abolition de l'indigénat dans les colonies. Dans le numéro du 15 octobre 1924 des « Continents », Touvalou désignait Blaise Diagne comme l'agent du colonialisme et l'accusait d'avoir reçu des fonds pour recruter des troupes noires pendant la guerre. Touvalou eut maille à partir avec les milieux coloniaux. On le discrédita dans les journaux parisiens. Il retourne en Afrique pour mener la lutte sur le terrain. Il est arrêté au Togo, sur mandat du Parquet de Cotonou. Il meurt quelques années plus tard, au mois de juillet 1936, à Dakar, dans des conditions mal élucidées ».

3) Tiemoko Garan Kouyaté

A son sujet, le professeur Ibrahima Baba Kaké écrit ceci : « La 3^{ème} grande figure de proue du nationalisme africain, à cette époque, est celle du soudanais Tiemoko Garan Kouyaté. Curieuse personnalité que celle de ce soudanais. Né à Ségou, le 27 avril 1902, Kouyaté fit ses études à la célèbre Ecole William Ponty. Il servit comme instituteur deux ans durant en Côte d'Ivoire (1924-1926), avant d'obtenir une bourse de perfectionnement pour l'Ecole Normale d'Aix-en-Provence. Il quitte cette école et rejoint le « Comité de défense de la Race Nègre » de Lamine Senghor. En 1939, il se rend à Moscou où les soviétiques lui promettent une aide financière. Mais dès son retour à Paris, Kouyaté se heurte aux dirigeants communistes dont il refusait les directives.... ».

Georges T. Sylla ⁵, dans « la jeunesse africaine et la décolonisation : 1885-1985 » écrit à la page 56, concernant Tiemoko Garan Kouyaté que : « Mû par une lucidité politique remarquable, décidé à regrouper tout ce qui existait alors comme organisation en Afrique Occidentale Française (AOF), Kouyaté se lance en 1937 dans la réalisation de la Fédération Française des jeunesses africaines (F.F.J.A.). Ce grand pionnier meurt en 1942, à l'âge de 40 ans, assassiné, dit-on, par les nazis ».

A travers ces trois exemples, il est évident que l'esprit de lutte, de combat contre l'ordre colonial a été renforcé et aiguisé par le service militaire et la participation aux deux guerres franco-allemandes. Avec 309 000 soldats noirs africains engagés dans les combats, au nom de la liberté des autres peuples et nations, il ne pouvait pas ne pas naître le sentiment nationaliste anti-colonialiste en leur sein. Nous avons vu l'action politique en France surtout avec le cas des trois militants dont nous avons parlé. Qu'en est-il de la situation en Afrique même et au Burkina Faso en particulier.

II. Balayer devant sa propre porte

Les anciens « tirailleurs sénégalais » ou « anciens militaires français » qui ont eu à écrire des livres sur cette période de leur vie sont trois (3) à notre connaissance :

- Issoufou Joseph Conombo a écrit « mémoire d'un ancien combattant ».

⁵ Cf. 1985 La décolonisation de l'Afrique : vue par des africains du Centre Culturel africain. Edts L'Harmattan. Paris (France)

- Général Lamizana Sangoulé a écrit ses « mémoires » en deux (2) tomes.
- Le Général Tiemoko Marc Garango a publié « Devoir de mémoire ».

Tous les trois ont assumé de hautes fonctions dans l'armée française, l'armée voltaïque et dans les instances politiques, en France, en Haute-Volta et au Burkina Faso.

Avant de revenir avec plus de détails sur ces trois figures, il faut se convaincre que seuls les anciens combattants entre 1914 et 1946 avaient pu voyager légalement et officiellement en Afrique en Europe et en Asie, au sein des troupes militaires françaises. Ils ont vu et vécu au sein d'autres peuples et d'autres civilisations. Bien qu'analphabètes à 98% selon le professeur Bakari Kamian⁶, les survivants de retour au pays, refusaient majoritairement de subir l'arbitraire colonial. Ils estimaient à juste titre, qu'après avoir participé les armes à la main, aux combats pour libérer la France de l'occupation nazie, ils ne devaient pas accepter le statut d'infériorité que les gouverneurs, commandants de cercles et autres « petits blancs » des colonies voulaient continuer à leur imposer chez eux. Il est légitime et logique de refuser de se laisser enchaîner chez soi en Afrique par les mêmes que vous avez aidé à briser les chaînes de l'occupation étrangère chez eux, en France. Dans tous les villages et les villes africaines colonisés, ce sont les anciens combattants qui vont semer les graines de la révolte légitime contre les travaux forcés, la chicotte, et l'arbitraire colonial. Avant 1945, les noirs africains, « sujets » et pas encore « citoyens français » n'avaient ni

⁶ Kamian Bakari. 2001. Des tranchées de Verdun à l'Eglise Saint Bernard. Edths Karthala. Paris (France)

associations, ni syndicats, ni partis politiques reconnus légalement. Les anciens combattants avaient un statut particulier dans ce contexte.

Feu l'ancien ministre, et député maire de Ouahigouya, Bougouraoua Ouédraogo m'a raconté une scène vécue par lui-même le 16 juillet 1946. Le Moogho Naaba Saaga, ancien combattant, sergent de l'armée française, parlant bien la langue française, n'acceptera pas de se faire insulter par le commandant de cercle qui ne savait pas à qui, il parlait. Le commandant du cercle de Ouahigouya, Monsieur Bain, va se faire battre avec la canne du Moogho Naaba Saaga, qui lui signifie en bon français de France qu'il a affaire à un sous-officier français. Le contexte était particulier. C'était la première fois qu'un Moogho Naaba se déplaçait à Ouahigouya dans toute l'histoire de ces deux royaumes plutôt « frères ennemis ». Mais comme le dit l'adage, « d'autres temps d'autres mœurs ». La Haute-Volta est supprimée comme entité distincte de l'AOF depuis 1932, disloquée et partagée entre le Soudan français (actuel Mali), le Niger et la Côte d'Ivoire. Si ce charcutage arrangeait l'administration coloniale en lui permettant de disposer gratuitement des trois (3) millions de travailleurs voltaïques pour tous ses grands chantiers de « mise en valeur » de l'AOF/AEF, les populations et leurs chefs traditionnels le rejetaient.

Pendant quinze (15) ans, ils vont lutter pour la reconstitution de la colonie comme entité patriotique, nationale. Sur ce champ de bataille, les anciens combattants ou anciens tirailleurs sénégalais seront aux avant-postes. L'exemple du Moogo Naaba Saaga le prouve. Ce 16 juillet 1946, il était à Ouahigouya pour une concertation au sommet avec le Yatenga Naaba, et la rédaction d'une déclaration commune adressée au gouvernement colonial français, à travers son représentant local,

Monsieur Bain. C'est le Naaba Tigré du Yatenga qui va s'interposer et négocier avec les deux dignitaires et obtenir un retour au respect mutuel, et à la poursuite normale des discussions. Il faut savoir qu'avant 1945-1946, seuls les chefs et les anciens combattants pouvaient affronter l'arrogance et le mépris des colons blancs sur le terrain. Les autres sujets comme les fonctionnaires, « auxiliaires » des blancs, n'avaient pas officiellement le droit de s'organiser et lutter. Ce sera après la guerre, en 1945, que la nouvelle constitution française va autoriser la création de syndicats et de partis politiques dans ses colonies.

Revenons aux mémoires écrites de Joseph Conombo, Sangoulé Lamizana et Marc T. Garango. Il faut saluer leur hauteur de vue, le sentiment hautement patriotique du devoir de mémoire pour l'histoire nationale qui ne peut s'écrire qu'avec « les histoires personnelles » écrites par les acteurs. Mon rôle ici, n'est pas d'analyser ou de critiquer leurs écrits que chacun doit obligatoirement lire pour savoir ce qu'ils ont fait et pourquoi ils l'ont fait. Joseph Conombo a dit sur les antennes de Radio Burkina, au sortir du Tribunal Populaire Révolutionnaire (TPR) en 1984, que : « lorsque j'étais secrétaire d'Etat dans le gouvernement français de Pierre Mendès France, j'ai proposé la mise en valeur de la Vallée du Sourou au ministre des colonies. Ancien combattant, je savais qu'on produisait du blé et de la pomme de terre au Sourou pour nourrir les troupes coloniales à Dakar, pendant la guerre. Le ministre m'a sommé de ne plus jamais parler de ce projet nulle part. Aujourd'hui je suis fier de voir nos enfants construire le barrage du Sourou ».

Il faut ajouter à ces propos de Joseph Conombo que le barrage du Sourou a été réalisé sur fonds propres du budget national burkinabé, et l'investissement humain des bras et des muscles burkinabé. Aucun

« bailleur de fonds », aucun pays occidental pourvoyeur « d'Aide Publique au Développement » n'y a mis un seul dollar. Ils ont refusé en bloc.

Conclusion : une avant-garde anticolonialiste limitée par leur niveau de connaissance et de formation idéologique et politique

S'ils avaient réussi à s'alphabétiser dans leurs langues maternelles, ils auraient réussi à lire, comprendre et traduire pour d'autres, les journaux, livres etc. pour amplifier et approfondir leurs luttes et combats anonymes, méconnus et mêmes reniés officiellement. Pensons aux problèmes encore actuels de la revalorisation de leurs pensions, à leur inorganisation due à l'ignorance, aux expulsions massives des « sans papiers » et aux barricades contre « l'immigration sauvage » des noirs africains qui veulent « envahir » l'Europe de nos jours.

Le combat pour l'égalité en droits et en devoirs de tous les citoyens noirs et blancs sous la colonisation a été une étape très difficile et compliquée pour ses soldats incultes. L'horizon de l'Indépendance politique n'aura profité véritablement en termes de conditions matérielles de vie qu'aux seuls élites locales, devenues des « peaux noires masques blancs » selon Frantz Fanon. L'indépendance économique restera impossible, dans chacune des 53 « pièces détachées » que l'Europe coloniale a créé sur le continent et que l'on baptise pompeusement du nom « d'Etats souverains ». Sans « l'aide publique au développement », très peu peuvent payer les salaires des fonctionnaires. Le futur pour l'Afrique sera continental, unitaire ou il ne sera pas. Tous les continents qui comptent dans le monde aujourd'hui agissent en blocs contre d'autres blocs : USA, UE, ASIE, MERCOSUR, ASEAN, etc.

Entre 1914 et 1946, nos anciens combattants ont payé le prix fort pour la liberté de la France principalement. Au retour des deux guerres, ils ont partagé le peu de savoir et d'expérience acquis sur les champs de bataille. Les idées de liberté, d'égalité et de fraternité signifiaient beaucoup de choses pour eux, car les balles ennemies ne connaissaient pas et ne faisaient pas de différence entre blancs et noirs.

Je termine par le seul cas d'un ancien combattant burkinabé de l'armée française dont le fils Clément Balima m'a apporté le dossier des « Etats des services », au 31 janvier 1959. Daogo Paul Balima, né en 1907, est incorporé le 9/10/1926 à Ouagadougou, comme soldat de 2^e classe. Il est caporal en 1927, sergent en 1932, sergent chef en 1937, adjudant, puis adjudant chef en 1943, sous-lieutenant en 1947, lieutenant en 1950 et capitaine le 1^{er} mai 1956. Il quitte l'armée française avec son grade de capitaine le 31 janvier 1959 pour faire valoir ses droits à la retraite dans son pays. Il a servi à Abidjan, Dakar, Tamatave, Bordeaux, Marseille, Haïphong, Alger et enfin Abidjan. Il est élevé au grade de chevalier de la légion d'honneur le 12 octobre 1952, après 26 ans de service et 18 campagnes. C'est le 5 janvier 1971 qu'une lettre signée de l'Ambassadeur de France (Raoul Delay) lui annonce qu'il est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur par la France.

Même s'il n'a pas écrit ses mémoires, le dossier complet du capitaine Daogo Paul Balima méritait d'être exposé ici, pour susciter une pensée pieuse à la mémoire de tous ces milliers d'anonymes anciens combattants de notre patrie, le Burkina Faso.

Merci.x